

Association suisse des consultations parents-enfants Rapport d'activité 2025





Le mot de la présidente

Chère lectrice, cher lecteur,
Chers membres,

Pour l'AS CPE, l'année 2025 a été une année intense : le comité a élaboré une nouvelle stratégie au début de l'année. Il en a résulté plusieurs questionnements de fond pour l'association, ainsi qu'une demande à l'Office fédéral des assurances sociales pour la période de soutien 2026-29. Le processus a nécessité plusieurs rondes de révision, ce qui a fortement sollicité le groupe de travail concerné, le comité et surtout le secrétariat.

Tout ce travail a néanmoins porté des fruits. En plus des affaires courantes de l'association, nous avons pu consacrer beaucoup de temps, durant l'année passée, au développement associatif ainsi qu'aux futurs projets et tâches. Le changement de nom prévu doit en outre permettre d'exprimer cette nouvelle orientation aussi vers l'extérieur.

Durant les mois à venir, de nombreux nouveaux projets vont démarrer : nous souhaitons élaborer un nouveau concept de communication afin que nos informations atteignent les bonnes personnes de manière ciblée. Nous allons notamment réviser notre site web et développer une utilisation adaptée des réseaux sociaux. Par ailleurs, nous prévoyons par exemple de revoir fondamentalement la collecte de données pour notre statistique et de mettre en œuvre, en collaboration avec Protection de l'enfance Suisse, les cours pour parents sur l'éducation sans violence en tant qu'offre pour les organisations.

J'aimerais conclure avec des remerciements à l'attention de notre responsable du secrétariat Andrea Trummer pour son engagement conséquent et remarquable, de mes collègues du comité et naturellement de tous nos membres qui se sont impliqués en faveur de l'association, que ce soit au sein d'un groupe de travail, d'une commission ou de toute autre manière. Je vous souhaite à toutes et à tous un congrès passionnant, des dialogues intéressants et beaucoup de plaisir !

Avec mes cordiales salutations,

Nina Schläfli
Présidente de l'AS CPE

Projets

Stratégie 2026–2029 – Ensemble vers l’avenir

Dans le courant de l’année 2025, le comité de l’AS CPE s’est penché sur l’élaboration de la stratégie 2026-2029. Au terme de ce processus intensif, la nouvelle stratégie a été publiée à la fin de l’année. Elle représente la base pour l’orientation future de l’association et renforce son rôle en tant que porte-voix pour la consultation petite enfance en Suisse.

Quatre champs d’action se trouvent au centre de cette stratégie : le développement continu d’une structure associative professionnelle et durable, le renforcement et l’ancrage dans toute la Suisse d’une image professionnelle avec une qualité garantie, une visibilité accrue du champ professionnel auprès du grand public et des milieux spécialisés ainsi qu’un positionnement politique actif et la défense des intérêts.

La stratégie met en évidence le rôle que joue la consultation petite enfance au sein de la société et poursuit l’objectif de soutenir les familles dès le début de la vie des enfants, de manière compétente et efficace. Elle permet aussi d’orienter le développement de l’association et de favoriser la mise en réseau, la qualité et l’efficacité au sein du champ professionnel. La stratégie complète avec sa vision, sa mission et ses objectifs est disponible sur le site web de l’AS CPE.

→ [Stratégie 2026 - 2029](#)

Les statistiques nationales de la consultation parents enfants

Depuis 2016, l’Association suisse des consultations parents-enfants (AS CPE) collecte régulièrement des données relatives aux consultations et aux structures organisationnelles des prestataires dans toute la Suisse. L’évaluation des données est réalisée depuis 2024 par l’Institut de sciences sages-femmes et de santé reproductive de l’Université des sciences appliquées de Zürich.

Etant donné qu’il ne s’agit pas d’une collecte de données exhaustive, nous renonçons à publier des chiffres absolus. Un grand merci à toutes les organisations qui ont contribué à rassembler ces données pour leur engagement.

La statistique des consultations parents-enfants 2024 confirme le rôle important de la consultation petite enfance en tant qu’offre facilement accessible dans le domaine de la promotion de la santé dès le plus jeune âge. Les données évaluées proviennent de 77 organisations œuvrant dans les différentes régions linguistiques. La majorité des parents conseillés sont de nationalité suisse et la langue maternelle la plus courante est l’allemand. La première consultation intervient en moyenne lorsque l’enfant a 9,5 semaines. Le besoin de plus important se manifeste durant les premiers mois de l’enfant et environ deux tiers des consultations ont lieu durant la première année. Les consultations ont lieu le plus souvent dans les centres, mais les offres en ligne connaissent une légère augmentation. Sur le plan du contenu, les thèmes les plus fréquents sont l’alimentation et le développement, suivis par les soins, le sommeil et les questions psychosociales.

En 2026, le mécanisme de collecte de l’AS CPE fera l’objet d’un processus de révision complet. Le but est de renforcer la base de données et d’accroître la pertinence des statistiques.

→ [Synthèse des statistiques nationales](#)

→ Plus d’informations : <https://www.sf-mvb.ch/fr/nos-actions/statistiques-cpe/>

Aides pour les pratiques

Depuis l’année 2023, la commission spécialisée en contrôle de qualité mise en place par l’association examine continuellement l’ensemble des standards de l’AS CPE et travaille de manière ciblée à leur développement. Les informations issues de ce processus de révision sont régulièrement intégrées dans des aides destinées aux divers domaines de la pratique de la CPE. La commission se composait, durant l’année 2025, de quatre

conseillères et conseillers en CPE et d'un membre du prestataire de formation EPS. Elle a ainsi pu fournir une contribution centrale à la qualité professionnelle et au développement continu des pratiques.

De nouvelles aides pour les pratiques ont pu être publiées en 2025. Celles-ci abordent les sujets du « sommeil », de « l'allaitement » et de « l'alimentation ». Toutes les aides pour les pratiques sont disponibles sur le site web en allemand, français et italien. Elles apportent un soutien aux professionnels-les dans leur pratique quotidienne. Les organisations de consultation parents-enfants peuvent s'abonner à ces aides pour les pratiques moyennement un paiement. Dès la nouvelle année, l'accès aux aides pour les pratiques sera intégré à l'affiliation en tant que membre de l'AS CPE.

De nouveaux changements de personnes sont intervenus au sein de la commission en 2025. Annelies Heinimann a quitté la commission spécialisée en contrôle de qualité. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir, au sein de la commission, Beatrice Gasser qui remplace Nadja Sträuli en tant que responsable de module suite à un changement auprès du prestataire de formation Careum.

Nous adressons à l'ensemble des membres de la commission spécialisée en contrôle de qualité de cordiaux remerciements pour leur engagement conséquent, leurs compétences professionnelles et le précieux travail réalisé en faveur du contrôle de la qualité dans le champ professionnel : Beatrice Strub, Liv Wittberger, Gina Rittiner, Martina Schmid et Beatrice Gasser.

Formation

Sincères félicitations aux premières conseillères petite enfance avec diplôme fédéral

En mars 2025, une étape importante a été franchie : les membres de la première volée en Suisse ont passé leur examen professionnel supérieur (EPS) de conseillère/conseiller à la petite enfance et obtenu leur diplôme. L'association suisse des consultations parents-enfants a adressé de cordiales félicitations aux conseillères diplômées pour leur réussite personnelle et pour la contribution qu'elles fournissent au développement de l'ensemble du champ professionnel.

Ce nouveau titre reconnu à l'échelle nationale représente un progrès pour la consultation petite enfance en termes de visibilité, de clarté et de qualité. L'examen professionnel supérieur renforce le lien entre l'expérience pratique et les connaissances scientifiques. Il développe les compétences des professionnels-les pour accompagner les familles, même dans des situations de vie complexes, de manière centrée sur la famille et avec une approche interprofessionnelle.

Dans le cadre des dispositions de transition, en plus des étudiantes ayant suivi le cursus régulier, certaines personnes au bénéfice d'une expérience professionnelle ont pu obtenir le diplôme de conseillère/conseiller à la petite enfance sans passer d'examen. Les conditions requises sont un diplôme reconnu, plusieurs années d'expérience et une activité présente dans le domaine de la consultation parents-enfants.



Les diplômées de l'examen professionnel supérieur de conseillère/conseiller à la petite enfance

Mise en réseau et collaboration

Symposium des consultant-e-s petite enfance 2025

Le 7 novembre 2025 a eu lieu à Olten le symposium annuel des consultant-e-s petite enfance. Avec pour thématique « fort dans la conversation – sûr dans le système », de nombreux-ses professionnels-les ont échangé leurs idées inspirantes.

Cornelia Schinzilarz a ouvert la rencontre en esquisant un aperçu dynamique de l'art d'aborder des situations de consultation complexes avec légèreté et humour. Durant l'après-midi, Dr. iur. Linus Cantieni a proposé une orientation dans le domaine des droits, devoirs et limites en matière de protection de l'enfance, permettant aux participants-es de renforcer leur sécurité d'action dans le quotidien professionnel.

En conclusion au symposium, un échange a eu lieu entre la direction de l'association et les participants-es, ainsi qu'un tour de parole final. Nous remercions toutes les personnes présentes pour leur participation, leur engagement et les contributions précieuses.



Représentation de l'AS CPE dans diverses organisations, organes professionnels et projets (non exhaustif) :

L'AS CPE s'inscrit dans un réseau avec d'autres organisations spécialisées et siège au sein de divers organes. Elle s'engage activement en faveur du développement du secteur de la consultation parents-enfants / consultation petite enfance et du contrôle qualité. Une collaboration étroite avec une pluralité de partenaires de réseau et organisations est un élément essentiel de cet engagement. Elle permet de poursuivre des objectifs communs et de garantir le plus haut niveau de qualité dans le soutien aux familles.

Affiliation de l'AS CPE dans d'autres organisations :

- Pro Familia Suisse
- Alliance Enfance
- SAVOIRSOCIAL – Organisation faîtière suisse pour la formation professionnelle du domaine social et partenaire de la structure porteuse de l'EPS. En tant que membre, l'AS CPE est représentée au sein de la « communauté d'intérêts des associations d'employeurs »
- Membre du réseau national « éducation sans violence » (Protection de l'enfance Suisse)
- Membre du groupe d'accompagnement « Starting Strong Together » (mise en réseau centrée sur la famille)

Coopération au sein d'organes spécialisés et de projets d'autres acteurs-rices :

- Groupe spécialisé Miapas (Promotion Santé Suisse)
- Conseil spécialisé allaitement, semaine mondiale de l'allaitement maternel et Codex Panel (Promotion allaitement maternel Suisse)
- LactaSuisse et représentation au sein du groupe d'experts-es BBF Suisse
- Représentation au sein du groupe de pilotage de FLOWmobil de la Fondation Lapurla

Le comité et le secrétariat représentent en outre régulièrement l'association dans le cadre d'événements spécialisés et de congrès d'autres organisations professionnelles et entretiennent des échanges avec des organisations partenaires.

Politique et relations publiques

L'AS CPE s'engage en publiant des prises de position politiques dans le but d'une part de contribuer activement à la création de conditions cadres favorables à l'encouragement précoce et au soutien des familles et d'autre part de garantir durablement la qualité dans le domaine de la consultation parents-enfants. Durant l'année 2025, l'association a déposé deux prises de position officielles.

Ne pas affaiblir la formation continue – Programme d'allégement budgétaire 2027 de la Confédération

L'AS CPE a pris position clairement contre la diminution des moyens consacrés à la formation continue dans le cadre de la procédure de consultation sur le programme d'allégement budgétaire 2027. Du point de vue de l'association, qui défend la promotion de la santé et l'éducation de la petite enfance, ces mesures constituent une menace pour des offres et structures jouant un rôle central dans la gestion de la qualité et l'égalité des chances dans le domaine de la petite enfance. En collaboration étroite avec Formation des parents CH et SAVOIRSOCIAL, la position à adopter a été définie et une prise de position a été rendue.

Lien vers la prise de position (en allemand) : [2025_04_29_fragebogen_vernehmlassung_sf-mvb.pdf](#)

Prise de position de l'AS CPE sur la garde alternée

L'AS CPE a également rendu une prise de position relative à l'initiative parlementaire 21.449 « [Favoriser la garde alternée en cas d'autorité parentale conjointe](#) ». L'association y insiste sur l'importance de placer l'intérêt de l'enfant au centre lors d'enjeux autour de la garde et de considérer chaque situation individuellement. Elle s'oppose au principe d'une priorité juridique à la garde alternée, car elle n'est pas la solution idéale pour toutes les familles. L'AS CPE demande en outre que les droits de participation des enfants soient renforcés, ce qui fait défaut dans le projet en question.

La prise de position complète (en allemand) est disponible au lien suivant : [2025_10_03_sfmvb_stellungnahme_alternierende_obhut.pdf](#)

Procédure de consultation sur la modification du code civil : inscription de l'autorité parentale dans le registre des habitants

L'AS CPE a pris part à la procédure de consultation sur la modification prévue du code civil concernant l'inscription de l'autorité parentale dans le registre des habitants. Sur le fond, l'association est favorable au projet. Elle attire toutefois l'attention sur un besoin d'optimisation, en particulier en ce qui concerne l'inscription ultérieure de réglementations existantes en matière de droit de garde. Elle a déposé une demande visant à compléter le projet en ce sens. Avec sa prise de position, l'AS CPE intègre la perspective de la consultation parents-enfants dans le débat politique spécifique.

Lien vers la prise de position (en allemand) : [2025_12_15_sfmvb_stellungnahme_eintragung_elterliche_sorge.pdf](#)

Initiative pour un congé familial – pour un départ fort dans la vie de famille

L'AS CPE s'est aussi engagée dans la récolte de signatures en faveur de l'initiative pour un congé familial. Le temps de la petite enfance est un temps de construction du lien. Pourtant, beaucoup de parents sont sous pression quand il s'agit de concilier la vie de famille et la vie professionnelle, souvent au détriment des enfants ou de leur propre santé. Du point de vue de l'AS CPE, l'initiative pour un congé familial aborde précisément cette problématique. Elle demande un plus long congé familial payé et de meilleures conditions cadres pour réussir le départ dans la vie de famille. L'AS CPE soutient donc pleinement cette initiative qui permet de garantir plus de présence, d'égalité des chances et de développement sain dès le début.

Magazine spécialisé Clic

Le magazine spécialisé Clic a fait partie intégrante de l'année 2025 pour l'association en tant que plateforme importante d'information professionnelle, d'inspiration et d'échange. Pour sa seconde année de publication entièrement numérique, le magazine a produit quatre numéros qui constituent un soutien à la formation continue des professionnels-les en leur fournissant des articles proches de la pratique, l'analyse de sujets d'actualité et des visions provenant des différents champs d'activité liés à la petite enfance.



Groupe de travail magazine spécialisé

Grâce à son engagement et ses précieuses compétences, le groupe de travail consacré au magazine spécialisé contribue à la qualité et à l'attractivité de la publication. Marion Sutter, Bettina Flory-Güntert, Tanja Frigg et Andrea Trummer œuvrent avec soin, créativité et sensibilité en faveur d'un contenu riche. Leur travail se traduit par des articles basés sur des connaissances actuelles, répondant aux questionnements des praticiens-nes et pleins d'inspiration, rendant le magazine diversifié, actuel et attractif.

Une colonne consacrée au regard des hommes est venue compléter le magazine durant l'année 2025 en apportant une perspective proche de la pratique, à travers le regard des pères et des hommes, sur des sujets pertinents par rapport au quotidien de la consultation. Nous souhaitons adresser des remerciements chaleureux au groupe intercantonal d'experts pour son engagement et ses précieuses impulsions.

Côté secrétariat, Manuela Schuler soutient le groupe de travail de manière fiable en gérant les aspects administratifs et en rassemblant les articles pour la mise en ligne.

Un grand merci à toutes les personnes impliquées pour leur grand engagement et leur contribution précieuse au développement du magazine spécialisé.

Congrès

Congrès « Les CPE à 360°- Nous tenons le cap ! »

Le congrès « Les CPE à 360°- Nous tenons le cap ! », le 3 et le 4 avril 2025 à la Messe Luzern, a offert aux personnes présentes un cadre vivant et inspirant pour un approfondissement des thématiques professionnelles, pour l'échange et pour la rencontre. Intégré dans l'assemblée générale de l'association et accompagné par une exposition diversifiée, l'événement remplit le rôle d'une plateforme mettant en lien l'information, la mise en réseau et la réalité du terrain d'une manière particulièrement efficace. L'exposition a permis de découvrir de nouvelles offres, matériaux et projets, et d'entrer en discussion avec des organisations partenaires.



Le contenu s'articulait autour de sujets d'actualité dans la pratique de la consultation, parmi lesquels les transformations de la petite enfance, la pluralité des familles, l'éducation sans violence, la santé psychique dans la période périnatale, les modes d'éducation changeants ou encore la charge mentale dans le quotidien familial.

La table ronde a aussi abordé ces développements et les a approfondis grâce à divers éclairages venant de la recherche, de la pratique professionnelle et du point de vue des parents, offrant des pistes de réflexion précieuses et un échange riche.

La diversité des contributions a permis de remettre en question certains points de vue existants et de se laisser inspirer par des idées nouvelles pour le quotidien professionnel.

En plus du contenu thématique, les participants-es ont particulièrement apprécié les nombreuses occasions d'élargir leur réseau, d'échanger des expériences et de réfléchir ensemble. Le congrès a donc livré de précieuses impulsions pour la pratique, tout en renforçant les liens entre les professionnels-les. Il a également montré l'importance du dialogue et de la collaboration pour le développement du champ professionnel de la consultation parents-enfants.



Groupe de travail congrès



Le groupe de travail composé de (de g. à d.) Andrea Trummer, responsable du secrétariat AS CPE, Juliane Albin, coordinatrice de la CPE du canton des Grisons, Regina Wirth, consultante CPE Perspektive Thurgau, Sarah Jane Bochsler, consultante CPE kjz Winterthur, Susanna Zuber, consultante CPE assistance et soins à domicile MAGGIO à Agno, a préparé le congrès 2025, comme toujours, avec un grand élan. Le groupe a bénéficié de l'accompagnement de Tanja Bergamin, Furrer Events (1^{ère} depuis la gauche).

Membres

L'association a également connu une année dynamique sur le plan des affiliations : l'AS CPE a pu accueillir de nouveaux membres et se réjouit d'un engagement conséquent au sein de divers projets et groupes de travail. Certaines démissions ont aussi eu lieu. A la fin de l'année, l'association comptait 397 membres dont 290 personnes actives en tant que conseillers-ères, 60 prestataires de CPE, 37 autres personnes individuelles et 10 personnes morales.

Assemblée générale 2025

L'assemblée générale du 3 avril 2025 à Lucerne a réuni 198 participants-es. Ce taux de participation réjouissant a contribué à en faire un lancement réussi du congrès qui suivait directement l'AG. En plus des nombreux membres, de nombreux invités-es d'organisations partenaires étaient présents-es, parmi lesquels-les Pro Familia Suisse, Promotion allaitement maternel Suisse, Kinderärzte Schweiz et Formation des parents CH.

L'assemblée a été présidée pour la première fois par la nouvelle présidente élue en 2024 Nina Schläfli qui a exprimé une volonté claire de continuité et de développement. A côté des affaires statutaires dont l'acceptation du rapport d'activité et des comptes 2024, la présentation du budget 2025, la fixation des cotisations annuelles et le plan de financement 2025-2026, une modification des statuts a été adoptée en lien avec le changement de nom de la conférence des groupes régionaux et cantonaux. Le nouveau symposium des conseillers-ères à la petite enfance est donc aussi ancré dans les statuts. L'augmentation du montant des cotisations pour les professionnels-les a donné lieu à une discussion engagée avant d'être acceptée à une large majorité.

Un point fort de l'AG était l'élection de deux nouvelles membres du comité : Bettina Flory-Güntert et Gaby Dell'Olivo qui contribueront donc activement au travail de l'association à l'avenir. L'AG a pris congé de deux membres de longue date du comité : Karin Bernhmein et Vera Tomaschett. Leur long et précieux engagement a donné lieu à des remerciements cordiaux sous forme d'applaudissements nourris.

L'assemblée générale a été complétée par des interventions thématiques des organisations Elternnotruf et Pro Juventute qui ont livré des aperçus précieux de certaines problématique actuelles et présenté des offres de soutien destinées aux familles. L'AG n'a donc pas uniquement permis de prendre certaines décisions formelles, mais aussi de nourrir les échanges, de donner des orientations et de renforcer l'engagement commun en faveur du développement de la consultation parents-enfants.



Impressions de l'assemblée générale du 3 avril 2025. Photos : Monique Wittwer.

Comité et secrétariat

Dans le cadre de l'assemblée générale, nos deux membres du comité de longue date Karin Bernheim (depuis 2017) et Vera Tomaschett (depuis 2020) se sont vues adresser des remerciements chaleureux de la part de Nina Schläfli, notre présidente. En tant que représentantes engagées du domaine des employés-es, elles ont participé à l'action de l'AS CPE en y mettant beaucoup de cœur, de compétences et de vision. Leur engagement extraordinaire et la collaboration toujours précieuse ont été fortement appréciés par l'ensemble du comité. Un grand merci !

En même temps, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouvelles membres du comité Bettina Flory-Güntert et Gaby Dell'Olivo. En raison de changements professionnels, Gaby Dell'Olivo a quitté le comité en été déjà.



Le comité de g. à d. : Nina Schläfli, Andrea Trummer (resp. du secrétariat), Esther Christen, Doris Burkhard, Gaby Dell'Olivo, Gülya Brömmer, Lucia Eggel et Bettina Flory-Güntert, photo : Monique Wittwer.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2025 : en partie en présentiel et en partie en ligne en raison des grandes distances géographiques. Cette combinaison s'est avérée simple et très pratique et a permis de créer de bonnes conditions pour un échange constructif et pour développer des thématiques essentielles.

Le secrétariat continue d'être gérée sur mandat par l'agence polsan. Depuis le mois de septembre 2024, Andrea Trummer est responsable du secrétariat et dirige l'activité opérationnelle. Dans les domaines de l'administration, de la comptabilité et de la recherche de fonds, elle reçoit le soutien de Manuela Schuler-Graber et Lara Tuena.

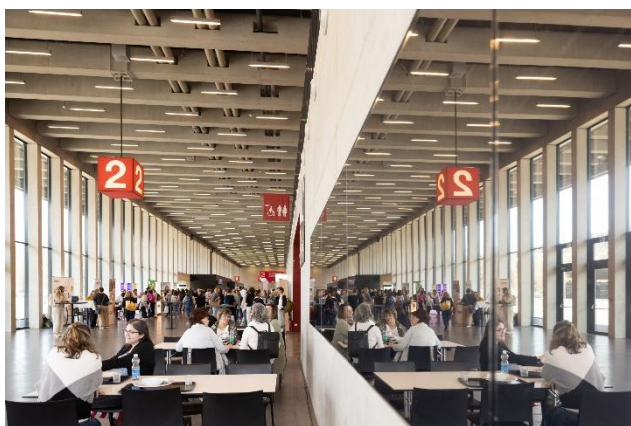
Finances

Voir comptes annuels en annexe.

Les comptes 2025 ont été bouclés sur un résultat positif de CHF 4'081. Les recettes sont restées globalement au même niveau que l'année précédente. Le bon résultat s'explique surtout par la fréquentation réjouissante du congrès. De plus, l'association a bénéficié d'un soutien ponctuel du canton de Lucerne pour la réalisation des vidéos explicatives. Un recul net a en revanche été constaté au niveau des recettes liées aux annonces dans le magazine spécialisé.

Les dépenses s'inscrivent en grande partie dans le cadre des activités planifiées et reflètent la mise en œuvre conséquente du travail de l'association et de ses projets. Grâce à un changement de prestataire, les coûts liés au conseil en droit du travail ont pu être réduits sensiblement. Les dépenses relatives au processus complexe de demande de contributions fédérales sont quant à elles nettement plus élevées que le montant prévu au budget.

La situation financière reste un défi dans une perspective d'avenir. Le comité continue donc de considérer la sécurisation durable de la base financière comme une de ses tâches centrales.



Impressions du congrès du 3 – 4 avril 2025. Photos : Monique Wittwer.